centre d'accueil C A A D
pour adultes en difficulté

2015

RAPPORT ANNUEL

“ Les maîtres socioprofessionnels vont me proposer de nouveaux ateliers. Ceci me permettra d’apprendre d’autres choses et de me cultiver ”

Morgan*, résidente au CAAD /

*prénom d’emprunt

SOMMAIRE

Message de la présidente 4-5

Mot du directeur 6-7-8

Guy Stettler, nouveau directeur adjoint 9

Le déménagement vu par

- Johnny, résident au CAAD depuis 2007 10
- Morgan, résidente au CAAD depuis 2014 10
- Vanessa, coordinatrice du secteur remédiation 11

Provenance des résidents 12

Bilan comparé au 31 décembre 2014 et 2015 13

Rapport de l'organe de révision 14

Impressum

Textes : CAAD – agence dialog, Danièle Bovier
Photos : lafouinographe.com – Aline Fournier
Graphisme : Boomerang Marketing – Thomas Défago
Impression : Mengis Druck AG Visp

centre d'accueil CAAD
pour adultes en difficulté

MESSAGE DE **LA PRÉSIDENTE**

L'année 2015 a été essentiellement consacrée au nouveau projet. D'une part sur le plan concret, avec la phase principale de la construction du nouveau bâtiment. D'autre part, sur le plan organisationnel pour repenser notre prise en charge avec une capacité doublée depuis le printemps 2016.

Le nouveau CAAD

Tandis que les professionnels de la construction s'activaient, les collaborateurs du CAAD ont aussi construit l'avenir. Car une institution qui va doubler sa capacité doit repenser l'ensemble de son organisation. J'ai eu l'occasion de participer aux quatre journées institutionnelles réparties tout au long de l'année. Les groupes de travail issus des différents secteurs ont présenté, étape par étape, comment ils projetaient de fonctionner dans le nouveau centre. J'ai eu le plaisir de rencontrer les collaborateurs, certains de longue date, d'autres plus récemment engagés, tous partie prenante du nouveau projet et désireux de s'y investir. Ils se réjouissent à la perspective d'entrer dans ce magnifique outil de travail pensé et conçu selon les besoins de notre prise en charge.

Vers d'autres nouveaux défis ?

Depuis plusieurs années, le CAAD collabore avec les juges et les services pénitentiaires pour proposer un accompagnement socio-éducatif à des personnes sous mesure pénale durant la période suivant leur incarcération. Actuellement, c'est la moitié des personnes prises en charge au CAAD

qui font l'objet d'une mesure thérapeutique institutionnelle en milieu ouvert. Le plus souvent, la mesure pénale peut être levée par la justice après un certain temps et le placement se poursuit au CAAD avec des objectifs socio-éducatifs en vue d'une autonomie adaptée.

Durant l'année 2015, le Département de la formation et de la sécurité a demandé au CAAD d'envisager l'ouverture d'une unité pour mesure thérapeutique institutionnelle en milieu fermé (art. 59.3 CP). Autrement dit, il s'agirait de prendre en charge des personnes similaires à celles qui sont déjà accueillies CAAD, mais durant l'étape précédente, au sein d'une unité fermée qui serait à construire. La création de cette unité permettrait une évolution possible au sein d'une seule et même institution, depuis l'unité fermée jusqu'à l'appartement protégé. Cela apporterait une plus grande cohérence et une continuité à des personnes ayant souffert d'un parcours de vie souvent très chaotique, avec le pronostic d'une évolution meilleure et plus rapide. Le conseil de fondation a accepté d'entrer en matière pour étudier la faisabilité du projet.

Suite au cas « Carlos » relayé dans la presse, une initiative parlementaire été déposée au Grand Conseil et acceptée le 12 novembre 2015 par 94 voix contre 24 pour demander une meilleure maîtrise des coûts pour les mesures thérapeutiques en milieu fermé. Oskar Freisinger a évoqué un partenariat public-privé avec le CAAD comme une solution possible.

En septembre, le CAAD a pu se joindre à l'OSAMA (Office des sanctions et des mesures d'accompagnement) pour une visite de la prison Curabilis à Genève. Les premières rencontres réunissant l'ensemble des partenaires ont permis d'ébaucher les questions auxquelles il sera nécessaire de répondre et se poursuivront en 2016 avant qu'une décision puisse être prise quant à un engagement ferme du CAAD dans ce projet.

Sarika Pilet

MOT DU **DIRECTEUR**

Fin 2014, le bâtiment était construit et on aurait pu croire que le plus dur était fait.
C'était sans compter les détails techniques qui sont les plus importants et qui prennent du temps. Cependant, les excellents rapports avec les architectes et le directeur des travaux, ainsi qu'avec les membres de la commission de construction, nous ont permis de débattre et de suivre le chantier dans un bon état d'esprit et de collaboration.

Dans son ensemble, il n'y a pas eu de difficulté majeure quant à l'exécution, aussi bien sur le plan architectural que financier.
Dans cette période où tout était en chantier, nous avons eu l'occasion de visiter ce bâtiment en construction mais aussi de faire constater l'avancée des travaux.

Nous avons reçu la conseillère d'Etat, Mme Esther Kalbermatten et son secrétaire Général, M. Damian Mottier, accompagnés du Chef du service de l'action sociale, M. Jérôme Favez, et de la Cheffe de l'office des institutions sociales, Mme Margot Venetz, ainsi que des membres du Conseil de Fondation.

M. David Bressoud, directeur, et M. Dominique Mabillard, sous-directeur de la banque UBS de Martigny et de Sion étaient également présents. Les services des établissements pénitentiaires et de la probation du Valais étaient représentés par son Chef M. Georges Seewer et du Chef de l'office, M. René Duc.

Mais là où nous devions être circonspects, c'est envers le personnel et les résidents car ce projet entraîne des changements qui bouleversent l'organisation et nos habitudes. Pour remédier aux inquiétudes légitimes des collaborateurs (trices), nous avons organisé des journées institutionnelles de réflexion et de travail qui ont permis de revisiter nos valeurs, notre mission et notre groupe cible. En outre, ces séances ont favorisé le débat afin de développer et améliorer nos prestations.
Quant à l'organisation, nous avons établi un échéancier au travers duquel toutes les étapes et les tâches à réaliser étaient énumérées, puis validées. Pour ce faire, des groupes de travail ont été mobilisés. Nous avons fait de même pour nos résidents.

Le résultat de cet exercice a révélé une grande maturité et beaucoup de compétences de la part de l'ensemble des collaborateurs. Les résidents ont porté, par leurs critiques et par leur adhésion, beaucoup d'intérêt à ce projet.

Le Conseil de Fondation comme la direction ont voulu par cette démarche fédérer tout le personnel comme les résidents pour cette nouvelle étape. Nous sommes donc enfin prêts pour prendre ce nouveau cap.

En 2015, nous avons renforcé la Direction du CAAD par l'engagement de M. Guy Stettler en qualité de directeur-adjoint, en remplacement de Mme Patricia Roulet.

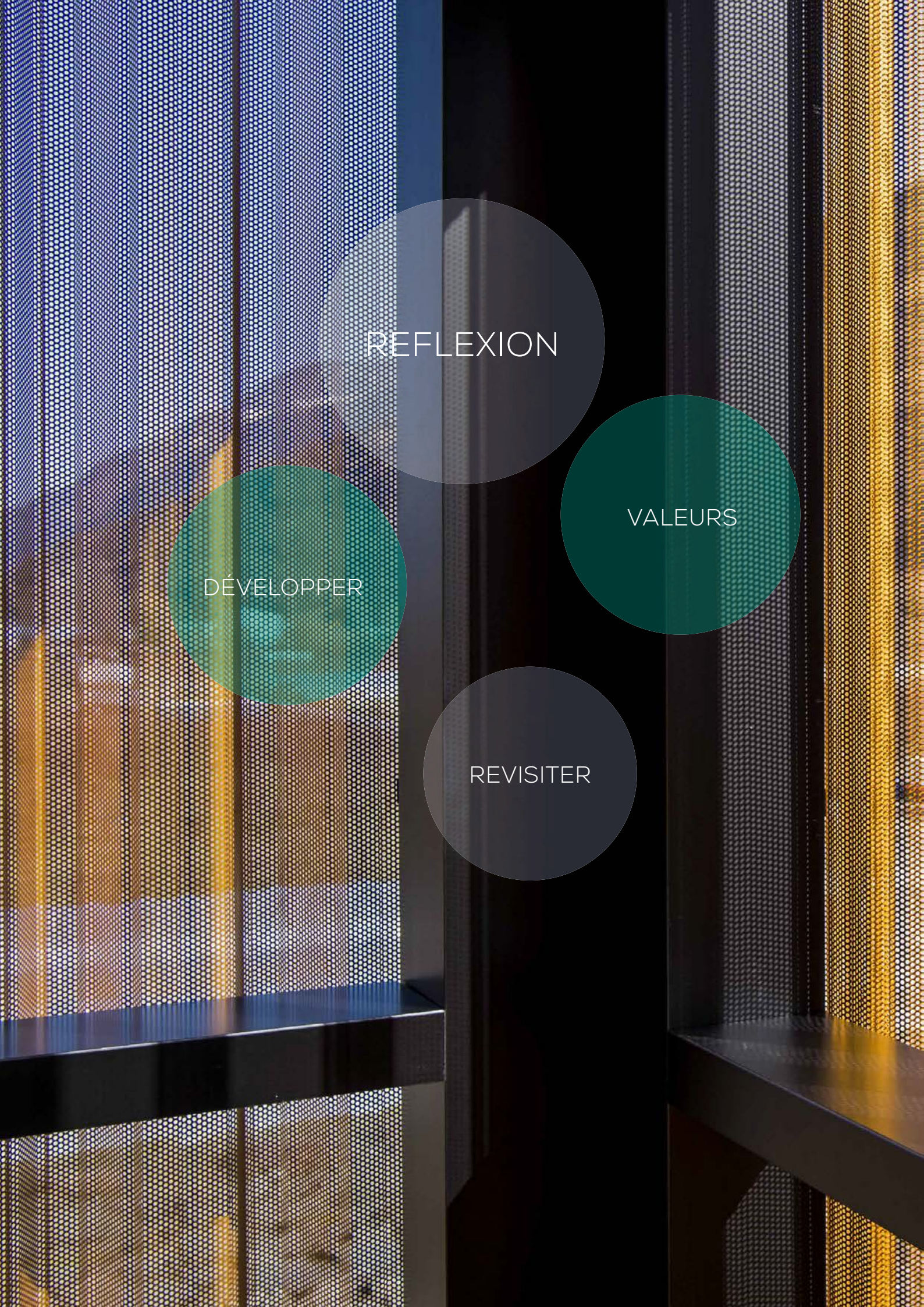
REFLEXION
VALEURS
DÉVELOPPER
REVISITER

Durant l'exercice écoulé, l'accompagnement de nos 39 résidents a confirmé la pluralité des problématiques psychiatriques, sociales et judiciaires. IL a aussi confirmé la nécessité d'offrir un cadre thérapeutique et socio-éducatif structurant et concret.

Notre prise en charge permet non seulement de stabiliser l'état psychique de nos résidents et de réduire leur traitement médicamenteux, mais surtout de renforcer un comportement adéquat en réduisant les risques de dangerosités envers eux-mêmes où autrui. Certains ont passé toutes les étapes et se retrouvent en domicile privé et d'autres nécessiteront un accompagnement tout au long de leur vie.

André Naudin
Directeur

André Naudin, Directeur du CAAD

GUY STETTLER,
NOUVEAU DIRECTEUR ADJOINT

> “Pour les résidents, un parcours au CAAD s’apparente à une course en montagne avec la découverte de la responsabilité de ses choix.”

Partir en randonnée avec le CAAD

Rejoindre le CAAD en pleine ascension - déménagement dans le nouveau bâtiment et passage de 39 à 57 places d’accueil - est source de vertige et d’ivresse des cimes dans ma nouvelle fonction de Directeur adjoint. Deux sensations que le montagnard peut éprouver lorsqu’il progresse sur une ligne de crête toujours à la recherche de son équilibre ; un chemin aérien que la cordée constituée de l’éducateur et du résident emprunte au quotidien entre le versant du cadre et de l’exigence et celui de la bienveillance et du soin.

Pour les résidents, un parcours au CAAD s’apparente à une course en montagne avec la découverte de la responsabilité de ses choix, dont son projet de vie personnel. Il se familiarise avec l’intensité de la vie communautaire et le lien fort qui naît dans l’adversité, avec l’engagement et le soutien d’une équipe pluridisciplinaire solidaire.

Je me réjouis de rejoindre le CAAD dans cette nouvelle expédition, de prendre ma place dans la cordée et de pouvoir contribuer à la progression, en sécurité, dans mon rôle de chef de course.

Formations

- Baccalauréat économique
- Bachelor d’éducateur social
- CAS en éthique du travail social
- Brevet fédéral d’accompagnateur de randonnée

Parcours professionnel

- Educateur spécialisé auprès d’enfants et d’adolescents en difficulté psychique, sociale et familiale dans des contextes de prise en charge résidentielle et d’accueil de jour
- Agent de probation en milieu fermé – notamment à l’unité psychiatrique de la détention provisoire du canton de Vaud à la prison de La Tuilière à Lonay
- Responsable de secteur socio-éducatif et adjoint du Directeur de l’Etablissement de détention pour mineurs à Palézieux durant la phase de création et d’ouverture

LE DÉMÉNAGEMENT **INTERVIEW:**

Johnny *
43 ans, au CAAD depuis 2007

Je suis content du nouveau projet.

J'ai du souci quant au déménagement. J'ai peur de casser certaines de mes affaires.
Je me réjouis d'avoir la salle de douche et WC dans ma chambre. Mon seul souci est que la douche déborde.

Les éducateurs m'ont proposé de découvrir le nouveau Centre avec les autres résidents. Un repas convivial, la brisolée, a suivi la visite à midi. Et l'après-midi, j'ai pu poser toutes les questions que je voulais sauf celles que j'ai oubliées.

Je me réjouis d'être dans une unité de vie réduite à 7 personnes maximum au lieu des 13 résidents au foyer actuellement. Je pourrai profiter de plus de lieux communs comme la salle de jeux.
Tout le personnel sera sur place ce qui facilitera mes soins. Mais ce qui est difficile pour moi est de devoir changer de référent éducatif. J'ai besoin de rituels pour me sentir bien et sécurisé. Je stresse un peu quant au nouveau programme hebdomadaire.

*prénom d'emprunt

Morgane *
36 ans, au CAAD depuis l'automne 2014

Je me sentirai moins enfermée

J'ai remarqué que le vieux bâtiment était en mauvais état. Beaucoup de choses, comme les toilettes, les sous-sols, les aménagements de chambres, sont vétustes.

Les changements provoquent du stress chez les professionnels. De nouveaux éducateurs arrivent au foyer alors que les anciens changent de poste. Cette réalité fait que j'ai du changer de référente éducative. Et ce n'est pas évident pour moi. Un lien s'était créé entre elle et moi depuis mon arrivée.
J'ai eu l'occasion de visiter le nouveau CAAD à deux reprises. J'ai remarqué qu'au fil des mois, l'allure du bâtiment ne me déplaît pas. Par exemple la douche et le WC dans les chambres ou la vue imprenable sur Martigny et Fully depuis le 3ème étage. Je suis ravie d'avoir un fumoir sur l'extérieur. Mais j'aurais aimé avoir des chaises et une table sur cette petite terrasse.

Je suis contente d'avoir un plus grand espace pour partager les repas avec les autres résident du hors mur et de pouvoir apprécier un nouvel agencement de cuisine.
Les maîtres socio-professionnels vont me proposer de nouveaux ateliers, comme l'Espace-Vert, le Petit CAAD-Ô et l'Informatique. Ceci me permettra d'apprendre de nouvelles choses et de me cultiver.
Etant donné la grandeur du nouveau Centre, je me sentirai moins enfermée.

*Prénom d'emprunt

Vanessa
Coordinatrice du secteur Remédiation,
au CAAD depuis 2006

Voilà 15 ans, les pionniers du CAAD investissaient cette bâtisse aux tuiles rouges à Saxon. Un petit groupe de travailleurs sociaux œuvrent avec passion et conviction dans la prise en charge de personnes toxicodépendantes.

Avec le temps, les problématiques changent et les personnes hébergées cumulent plusieurs troubles : dépendance, diagnostics psychiatriques, maladies somatiques et, pour certains, une implication juridique.
En 10 ans, le petit groupe de travailleurs sociaux s'est étoffé pour devenir une équipe pluridisciplinaire de plus de 30 collaborateurs. L'accompagnement est resté le même basé sur 3 fondamentaux qui sont l'autonomie, le projet et l'attachement.
Au printemps 2016, cette équipe professionnelle va vivre un changement radical impliquant de nouvelles responsabilités, de nouveaux enjeux, l'arrivée de nouveaux collègues.

L'objectif commun sera d'amener les résidents de vivre au mieux cette transition. Au niveau des collaborateurs, il sera important de garder cette culture d'entreprise qui fait la réussite et le renom du CAAD.

Résidents VS : **47.7%**
Résidents non VS : **52.3%**

Types de prise en charge (nuitées)
Selon les indicateurs financiers

PCR VS

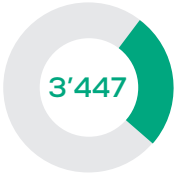

PCR Non- VS et pénaux VS

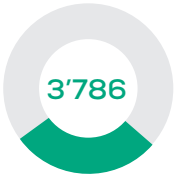

PCHM VS

PCHM Non-VS

DP VS

DP : domicile privé
PCHM : prise en charge hors murs
PCR : prise en charge résidentielle

BILANS **COMPARÉS** AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

ACTIF	31.12.2014	31.12.2013
Liquidités	1’293’184	773’871
Titres	135’396	135’683
Débiteurs	364’721	458’128
Provision pour perte sur débiteurs	(23’000)	(23’000)
Actifs de régularisation	66’848	1’089’676
CIRCULANT	1’837’149	2’434’358
Garanties de loyer	67’474	58’736
Placement Zurich Assurances	90’000	30’000
Dépôt de garantie leasing	1’000	1’000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	158’474	89’736
Ancien immeuble	1’232’719	1’630’145
Subvention OFAS ancien immeuble	(1’034’145)	(1’034’145)
Nouvel immeuble en construction	9’710’017	3’508’109
Subvention Etat du Valais nouvel immeuble	(3’968’000)	(2’404’500)
Véhicules	130’016	86’346
Subvention Etat du Valais véhicules	(66’016)	(66’016)
Matériel et mobilier	219’385	228’185
Subvention Etat du Valais matériel et mobilier	(183’385)	(183’385)
Informatique	71’591	79’504
Subvention Etat du Valais Informatique	(55’591)	(55’591)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6’056’591	1’788’652
TOTAUX DE L'ACTIF	8’052’214	4’312’746

PASSIF	31.12.2015	31.12.2014
Fournisseurs-créanciers	638’783	100’463
Etat du Valais - subventions à rembourser	292’882	179’684
Autres dettes à court terme	171’892	64’408
UBS CC portant intérêts	0	64’408
		0.00
DETTES A COURT TERME	1’103’557	408’563
UBS PH Saxon portant intérêt	600’000	624’000
UBS construction Saxon portant intérêt	4’927’616	1’845’780
DETTES A LONG TERME	5’527’616	2’469’780
Placement Zurich Assurances	90’000	30’000
PROVISION	90’000	30’000
Capital initial	451’718	451’718
Provision pour rénovation Saxon	150’000	150’000
Fonds de réserve d’exploitation	368’480	368’480
Bénéfice non réparti CAAD	360’843	434’205
CAPITAUX PROPRES	1’331’041	1’404’403
TOTAUX DU PASSIF	8’052’214	4’312’746

FIDUCIAIRE
DANIEL HEIZ
CONSEIL GLOBAL

Fondation CAAD - Centre
d'accueil pour adultes en difficulté
1907 Saxon

Yverdon-les-Bains, le 24 février 2016
3205/DH/BA/se

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT
AU CONSEIL DE FONDATION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation CAAD – Centre d'accueil pour adultes en difficulté pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE DANIEL HEIZ SA

D. Heiz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

M. Di Pietrantonio
Réviseur agréée

Annexes :
- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

FIDUCIAIRE DANIEL HEIZ SA
Av. de Grandson 48 · 1400 Yverdon-les-Bains · T. +41 (0)24 447 21 21 · F. +41 (0)24 447 21 22 · info@fdhsa.ch · CHE-106.397.400 TVA
www.fidexpert.ch Membre d'EXPERTsuisse Membre FIDUCIAIRE | SUISSE FIDEXPERT

Impressum

Conception et rédaction : Agence dialog - Danièle Bovier
Photos : lafouinographe.com - Aline Fournier
Graphisme : /boomerang - Thomas Défago
Impression : Mengis Druck AG Visp

centre d'accueil CAAD
pour adultes en difficulté

Route du Léman 95
CH-1907 Saxon

T +41 27 744 33 95
F +41 27 744 33 17

info@caad-valais.ch
www.caad-valais.ch